

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 JUIN 2021

Délibération n° D-2021-214

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 22/06/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 05/07/2021

Occupations du domaine public pour exercice d'une activité
professionnelle - Mesures exceptionnelles d'exonération

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUITRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Méлина TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

Excusés :

Madame Fatima PEREIRA.

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Occupations du domaine public pour exercice d'une activité professionnelle - Mesures exceptionnelles d'exonération

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La pandémie de COVID 19 a provoqué un arrêt brutal de l'activité économique. Au regard des mesures générales mises en place pour faire face à l'épidémie dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et de la fermeture de nombreux établissements ne pouvant plus ainsi accueillir de public, la quasi majorité de ces structures n'ont pas pu générer une activité à caractère commercial et n'ont pu ainsi exercer les droits que leur confèrent leurs autorisations d'occupation du domaine public. Les conditions d'exploitation de l'activité de ces occupants du domaine public ont été dégradées dans des proportions manifestement excessives au regard de leur situation financière.

Dans ce cadre, il est proposé les mesures suivantes :

- exonération sur l'année 2021 des redevances d'occupation du domaine public. Cette suspension concerne les occupations générales du domaine public (chevalets, portants, présentoirs de publicité etc...), les terrasses en air libre, les terrasses fermées, et cela sur l'ensemble des secteurs de la Ville (1, 2, 3, bas de Brèche et Halles) ;

- exonération des droits de place du marché du Donjon concernant le deuxième et troisième trimestre 2021.

A l'issue de ces suspensions, des arrêtés modificatifs concernant les occupations du domaine public viendront valider le dispositif d'exonération à mettre en place.

L'ensemble de ces mesures d'exonération est estimé à un montant d'environ 257 370,00 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le dispositif exceptionnel d'exonération des professionnels utilisant à des fins commerciales le domaine public ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'ensemble des actes juridiques relatif à ce dispositif.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX